

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2021

Lundi, le 5 avril 2021, se tient à huis clos (public non-autorisé), autorisé en vertu de l'arrêté ministériel du ministère de la Santé et des Services sociaux relatif à la pandémie de la Covid-19, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents:

M. le conseiller	Paul Pineault
Mme la conseillère	Sylvie Larouche
M. le conseiller	Germain Grenon
M. le conseiller	André Dufour
M. le conseiller	Philippe Dufour
M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste aussi à la séance.

082-2021

Acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 avril 2021.

1.0 PENSÉE.

2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 5 AVRIL 2021.

3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :

3.1 Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.

3.2 Séance spéciale du 8 mars 2021.

3.3 Séance spéciale du 22 mars 2021.

3.4 Séance spéciale du 29 mars 2021.

4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

4.1 Mme Kathleen Tremblay – Fin de la période de probation.

4.2 Comité MADA – Confirmation.

5.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE :

5.1 Achat de radios portatifs et accessoires – Service incendie.

5.2 Remplacement du répéteur et de l'antenne du système de communication.

6.0 TRANSPORT ROUTIER :

- 6.1 Balayage des rues, stationnements.
- 6.2 Balayage – Ministère des Transports du Québec.
- 6.3 Mise en demeure – Léon-Maurice Villeneuve excavations – Mandat.
- 6.4 Asphaltage – Appel d'offres public.

7.0 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :

- 7.1 Demandes de dérogation mineure – Positions préliminaires:
 - 7.1.1 M. Steven Tremblay – 488, 5^e chemin du lac Clair – 6187-53-1908;
 - 7.1.2 M. Martin Cossette – 208, 1^{er} chemin du lac Clair – 6287-76-5491.

8.0 LOISIRS ET CULTURE :

- 8.1 Festival Gymkhana – Aide financière.
- 8.2 Rallye "Le tour de machine".
- 8.3 Demande en pourvoi en contrôle judiciaire et en jugement déclaratoire – Comité de la pêche blanche du lac Lamothe – 150-17-004342-215 – Mandat.

9.0 CORRESPONDANCE.

10.0 AFFAIRES NOUVELLES :

- 10.1 GNL – Québec – Acceptabilité sociale – Résolution d'appui.
- 10.2 _____
- 10.3 _____

11.0 COMITÉS:

- 11.1 _____
- 11.2 _____
- 11.3 _____

12.0 ACCEPTATION DES COMPTES.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 avril 2021, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

083-2021 **Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

084-2021 **Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 8 mars 2021, 19 h.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 8 mars 2021, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

085-2021 **Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 22 mars 2021, 19 h.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 22 mars 2021, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

086-2021 **Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 29 mars 2021, 19 h.**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 29 mars 2021, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

087-2021 **Mme Kathleen Tremblay – Fin de la période de probation.**

CONSIDÉRANT la résolution 101-2020 par laquelle la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau engageait Mme Kathleen Tremblay sous réserve d'une période de probation de 12 mois;

CONSIDÉRANT que la Municipalité se déclare satisfaite de la prestation de travail de Mme Kathleen Tremblay.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau confirme l'engagement de Mme Kathleen Tremblay au poste d'employé de soutien. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

088-2021

Comité MADA – Confirmation.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau confirme à la MRC du Fjord-du-Saguenay que les membres de son Comité MADA nommés par sa résolution 182-2019 participeront au comité d'échanges, de réseautage et de suivi des politiques et plans d'action MADA. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

089-2021

Achat de radios portatifs et accessoires – Service incendie.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise l'achat de radios portatifs et accessoires pour le service incendie et que la soumission de *Horizon mobile* au montant de 8 308,67 \$ (taxes incluses) soit et est acceptée. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

090-2021

Remplacement du répéteur et de l'antenne du système de communication - Incendie.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise l'achat du répéteur et de l'antenne du système de communication et que la soumission de *Horizon mobile* au montant de 14 117,20 \$ (taxes incluses) soit et est acceptée. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

091-2021

Balayage des rues, stationnements.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retienne les services de Nutrite Belle pelouse pour le balayage printanier des rues et stationnements au coût total de 10 519,40 \$, le tout telle que la proposition reçue du 8 mars 2021. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

092-2021 **Balayage – Boulevard Martel – Ministère des transports du Québec.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte l'offre du ministère des Transports pour le balayage printanier des boulevards Martel et Saint-David (du chemin Lévesque à l'Hôtel-de-ville), que M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à donner plein effet à la présente pour l'année 2021 et les suivantes et ce, jusqu'à avis contraire. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

093-2021 **Mise en demeure – Léon-Maurice Villeneuve excavations – Mandat.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate la firme *Gaudreault, Saucier, Simard, avocats*, pour la représenter dans la cadre de la mise en demeure reçue de Léon-Maurice Villeneuve excavations, réclamant un montant de 22 511,11 \$ en relation avec un contrat de déneigement (2017-2018). Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

094-2021 **Asphaltage – Appel d'offres public.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon à procéder à un appel d'offres public pour certains travaux d'asphaltage des routes et de rues. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

095-2021 **Demande de dérogation mineure – M. Steven Tremblay – 488, 5^e chemin A du lac Clair – Position préliminaire – 6187-53-1908.**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure reçue le 18 mars 2021 de M. Steven Tremblay, du 488, 5^e chemin A du lac Clair, visant à permettre l'agrandissement du bâtiment principal qui empièterait de 5 mètres dans la marge latérale sud de 10 mètres;

CONSIDÉRANT que la présente demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations et qu'il recommande par sa résolution 6-2021 le refus de la présente demande;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique aux fins de consultation sera tenue à cet effet le 3 mai 2021 à 20 h.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau statue préliminairement en défaveur de la demande de dérogation mineure reçue de M. Steven Tremblay, du 488, 5^e chemin du lac Clair, visant à permettre l'agrandissement du bâtiment principal qui empièterait de 5 mètres dans la marge latérale sud de 10 mètres. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

096-2021

Demande de dérogation mineure – M. Martin Cossette – 208, 1^{er} chemin du lac Clair – Position préliminaire – 6287-76-5491.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure reçue le 18 mars 2021 de M. Martin Cossette, du 208, 1^{er} chemin du lac Clair, visant à régulariser l'implantation du bâtiment principal qui empiète de 2.65 mètres dans la marge latérale est de 10 mètres;

CONSIDÉRANT que la présente demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations et qu'il recommande par sa résolution 7-2021 l'acceptation de la présente demande;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique aux fins de consultation sera tenue à cet effet le 3 mai 2021 à 20 h.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau statue préliminairement en faveur de la demande de dérogation mineure reçue de M. Martin Cossette, du 208, 1^{er} chemin du lac Clair, visant à régulariser l'implantation du bâtiment principal qui empiète de 2.65 mètres dans la marge latérale est de 10 mètres. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

097-2021

Festival Gymkhana – Aide financière.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse une subvention de 25 000 \$ à l'organisation du Gymkhana, pour l'édition 2021 sous la réserve de la tenue de cet événement. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

098-2021

Rallye "Le tour de machine".

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte l'offre de service de *Rallye "Le tour de machine"* pour la tenue d'un rallye automobile qui se déroulerait du 21 au 24 mai prochain dans notre secteur au coût de 1 000 \$ (taxes applicables). Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

099-2021

Demande en pourvoi en contrôle judiciaire en jugement déclaratoire – Comité de la pêche blanche du lac Lamothe – 150-17-004342-215 – Mandat.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate la firme *Gaudreault, Saucier, Simard, avocats* pour la représenter dans le cadre de la demande en pourvoi en contrôle judiciaire et en jugement déclaratoire relative au Comité de la pêche blanche du lac Lamothe.

Le vote est demandé sur cette proposition:

POUR: Mme la conseillère Sylvie Larouche
M. le conseiller André Dufour
M. le conseiller Philippe Dufour
M. le conseiller Richard Sirois

CONTRE: M. le conseiller Paul Pineault
M. le conseiller Germain Grenon

Adoptée à la majorité des conseillers(ères).

Correspondance:

- 1) Le 2 mars 2021, M. François Collin, directeur des vérifications et des enquêtes pour l'Autorité des marchés publics, transmettant à la Municipalité la recommandation formulée au conseil municipal de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau concernant le contrat conclu à la suite de l'appel d'offres public 1181132 (Entretien des chemins d'hiver – JRM excavations).

- 2) Le 2 mars 2021, Mme Christine Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité les prévisions budgétaires 2021 adoptées le 25 novembre 2020.
- 3) Le 10 mars 2021, Mmes Marie-Paule Larouche et Ginette Larouche, respectivement présidente et coordonnatrice pour le Comptoir multiservice de Falardeau, transmettant à la Municipalité une demande d'aide financière relative aux coûts de la collecte des ordures pour 2021-2022.
- 4) Le 10 mars 2021, Mme Geneviève Guilbault, du ministère de la Sécurité publique, transmettant à la Municipalité de l'information relative à une possible crue printanière.
- 5) Le 11 mars 2021, Mme Christine Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité copie certifiée conforme du Règlement numéro 21-432 ayant pour objet la création d'un programme d'aide financière pour soutenir le développement durable sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- 6) Le 12 mars 2021, Mme Annik Bouchard, directrice au ministère de la Sécurité publique du Québec, informant la Municipalité qu'à compter du 1^{er} mars 2021, M. Sébastien Morel est le conseiller en sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique affecté à la MRC du Fjord-du-Saguenay et transmettant ses coordonnées.
- 7) Le 12 mars 2021, Leucan, association pour les enfants atteints de cancer, remerciant la Municipalité pour son don de 3 000 \$ permettant ainsi de soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille.
- 8) Le 15 mars 2021, M. Marc-André Leblanc, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, informant la Municipalité que dans le cadre de la COVID-19, le 2^e versement de l'aide financière de 118 904 \$ (54 047 \$) sera bientôt transmis.
- 9) Le 15 mars 2021, M. Daniel Gosselin, directeur général pour Diversité 02, invitant la Municipalité à la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie* qui se tiendra le 17 mai prochain en adoptant une résolution d'appui et en levant le drapeau arc-en-ciel au mât protocolaire.
- 10) Le 30 mars 2021, des propriétaires du secteur du 4^e Rang, faisant parvenir à la Municipalité une pétition relative à un problème de poussière causé par le passage de nombreux 4 roues et motos qui circulent dans les accotements du Rang et demandant l'épandage de calcium ou l'asphaltage des accotements longeant ce secteur.
- 11) Le 30 mars 2021, Mme Christine Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité copie certifiée conforme du Règlement numéro 21-435 ayant pour objet la création d'un programme d'aide financière pour soutenir la restauration patrimoniale sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

- 12)** Le 30 mars 2021, Mme Christine Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité copie certifiée conforme du Règlement numéro 21-436 ayant pour objet la création d'un programme d'aide financière pour l'acquisition et l'installation de génératrices et de prises extérieures universelles pour génératrices destinées aux centres de coordination des mesures d'urgence et aux centres d'hébergement temporaires des municipalités locales de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- 13)** Le 1^{er} avril 2021, M. Sylvain Lepage, directeur général pour la Mutuelle des municipalités du Québec, transmettant à la Municipalité, une ristourne au montant de 5 311 \$ représentant la part attribuée suite au renouvellement du contrat d'assurance.

100-2021

Comptoir multiservice de Falardeau – Aide financière.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accorde au Comptoir multiservices une aide financière de 2 300 \$ pour aider aux coûts relatifs à la collecte des ordures et de la récupération. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

101-2021

GNL – Québec – Acceptabilité sociale – Résolution d'appui.

CONSIDÉRANT que le projet de GNL-Énergie Saguenay constitue le plus gros projet d'investissement privé de l'histoire du Québec;

CONSIDÉRANT les immenses retombées économiques de plus de 2.1 milliards de dollars pour la région qu'engendre ce projet de 14 milliards;

CONSIDÉRANT l'objectif de carboneutralité de l'usine de liquéfaction du gaz naturel, une première mondiale pour ce type d'industrie;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Environnement, monsieur Benoit Charrette, fait de l'acceptabilité sociale l'une des trois conditions pour délivrer le certificat d'autorisation environnementale à l'entreprise Énergie Saguenay.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau considère le projet GNL-Énergie Saguenay comme étant socialement acceptable et que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau fasse parvenir la présente résolution au ministre de l'Environnement, M. Benoit Charette. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Acceptation des comptes – Au 5 avril 2021.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

39553 - Bell Canada	64,39 \$
39554 - Dépanneur St-David enr.	521,49
39555 - Dumont-Poirier, Catherine	112,68
39556 - Fondation de ma vie	100,00
39557 - Hydro Québec	8 036,37
39558 - Joncas, Yoan	51,75
39559 - Retailaud, Anne	33,00
39560 - SSQ, Société d'assurance-vie inc.	7 753,32
39561 - Bell Canada	1 236,89
39562 - Bibliothèque municipale – Petite caisse	219,27
39563 - Dépanneur St-David enr.	377,87
39564 - Hydro Québec	4 461,32
39565 - Ministre des finances	236,00
39566 - Plourde, Monique Mme	46,00
39567 - Bell mobilité inc.	445,47
39568 - Dépanneur St-David enr.	553,23
39569 - Latulippe, Jean-François	5 000,00
39570 - Pineault, Paul	86,22
39571 - Pouliot, Sébastien	38,40
39572 - Vidéotron S.E.N.C.	139,58
39573 - Dépanneur St-David enr.	692,18
39574 - Gagnon, Louise	56,00
39575 - Hydro Québec	4 986,62
39576 - Saulnier Yves	275,93
39577 - Vidéotron S.E.N.C.	215,52
39578 - 9190-0738 Québec inc.	2 567,25
39579 - Association des propriétaires du village alpin	1 566,50
39580 - Bell Canada	64,39
39581 - Coop. de travail du Mont Victor Tremblay	110 000,00
39582 - Déneigement H.P. Grenon inc.	975,35
39583 - Dépanneur St-David enr.	656,16
39584 - Développement Falardeau	535,00
39585 - Dumouchel, Max	1 287,77
39586 - Hydro Québec	8 814,53
39587 - JRM excavations	70 546,98
39588 - JRM excavations	7 150,01
39589 - Ministre des finances	118,00
39590 - Tremblay, Benoît	110,00
39591 - Valineige SA	28 522,13
39592 - 9190-0738 Québec inc.	155,22
39593 - Allard, Francine	392,51
39594 - A. Potvin électronique	143,72
39595 - Archambault	475,80

39596 - Astus inc.	331,12
39597 - Atlantis pompe Ste-Foy inc.	447,25
39598 - Autolook inc.	804,72
39599 - Blackburn et Blackburn inc.	222,08
39600 - Boivin et Gauvin inc.	112,11
39601 - Caouette informatique inc.	1 599,25
39602 - Capitale gestion financière	25,44
39603 - Cégep de St-Laurent	3 190,56
39604 - C.R.S.B.P. Saguenay-Lac-St-Jean	43,84
39605 - Centre Alternateur Démarreur L.T.	74,63
39606 - Annulé	0,00
39607 - Annulé	0,00
39608 - Annulé	0,00
39609 - Centre du Bricoleur (Le)	3 172,53
39610 - Chiasson, Thomas, inc.	1 954,58
39611 - Club quad aventure Valin	405,00
39612 - Contrôles véhiculaires Protek inc.	814,44
39613 - Courriel paroissial du Royaume inc.	321,93
39614 - Couture média	566,24
39615 - Déneigement H.P. Grenon inc.	4 281,77
39616 - Émond, Lynda	20,00
39617 - Encreco inc.	668,41
39618 - Équipements Claude Pedneault	430,53
39619 - Éric Painchaud, architecte et associés	4 024,13
39620 - Eurofins Environex	2 706,27
39621 - Annulé	0,00
39622 - Excavation Claude Larouche inc.	16 692,24
39623 - Extermination Tremblay et Lemieux inc.	38,52
39624 - Fonds d'information sur le territoire	85,00
39625 - Forestier N.S.R.	1 057,77
39626 - Fournitures de bureau M.S.	582,74
39627 - FQM assurances inc.	2 334,78
39628 - Gagnon frères	1 000,26
39629 - Gaudreault, Saucier, Simard, avocats	3 587,23
39630 - Ger-Ro construction inc.	11 966,11
39631 - Global TI/Bell	120,70
39632 - GLS Logistics systems Canada ltd	11,43
39633 - Hudon, Daniel	4 672,78
39634 - Info page inc.	112,57
39635 - Javel Bois-Franc inc.	960,31
39636 - JRM excavation	2 368,48
39637 - K+S sel Windsor ltée	3 047,99
39638 - Logiciels sport-plus inc.	2 272,30
39639 - Maîtres d'oeuvre (1993) inc.	4 231,08
39640 - Mauvalin inc.	115,89
39641 - Ministère du Revenu du Québec	24 739,79
39642 - Morissette, Catherine	30,23
39643 - MRC du Fjord-du-Saguenay	84 542,60
39644 - Municipalité de St-Honoré	1 551,70

39645 - NDA notaire Jonquière inc.	510,00
39646 - Norda Stelo	15 044,48
39647 - O.S.L. 96	333,79
39648 - Parc national des Monts-Valin	4 266,68
39649 - Pausematic	411,81
39650 - P.E.S. Canada inc.	220,38
39651 - Pierre le Lettreur	129,36
39652 - Pompe Saguenay	13 962,37
39653 - Produits sanitaires Lépine inc.	1 977,27
39654 - Le Progrès, Le Quotidien	1 300,37
39655 - Quincaillerie Brideco ltée	505,76
39656 - Raymond Munger (1983) inc.	2 587,52
39657 - Receveur général du Canada	9 314,99
39658 - Régie des matières résiduelles	933,48
39659 - Réno-tapis plus inc.	6 048,42
39660 - RMFL import export	643,86
39661 - Sanidro inc.	2 168,35
39662 - Secuor inc.	483,70
39663 - Serrurier Y.C. Fillion inc.	84,39
39664 - Services Matrec	6 302,21
39665 - Services internet Sag-Lac Wimax inc.	195,35
39666 - Services électroniques Magary	1 961,19
39667 - Société canadienne des postes	1 675,94
39668 - S.P.I. sécurité inc.	62,83
39669 - SSQ, Société d'assurance-vie inc.	7 753,32
39670 - Station service Mercier et frères inc.	2 017,32
39671 - Transporteurs en vrac de Chicoutimi	3 005,56
39672 - Transports adaptés Saguenay-nord	6 036,46
39673 - Usinage Z.M.M. inc.	3 137,39
39674 - Variétés L.C.R. inc.	20,67
39675 - Veolia water technologies Canada inc.	461,20
39676 - Vertical périphériques inc.	943,50
39677 - Ville de Saguenay	174,40
39678 - WSP Canada inc.	5 962,89

Je, soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

M. le conseiller Germain Grenon n'enregistre pas son vote sur cette résolution en invoquant l'article 164 du Code municipal, 300 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 24).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MME CATHERINE MORISSETTE
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**